

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 27 septembre 2022, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 septembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain ( jusqu'à la question 2), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOUVART Guy, BRAND Hervé, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, DUPONT Yves, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique*

**PROCURATIONS :**

*BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, DE CARRION Alain donne procuration à IDZIAK Ludovic ( à partir de la question 3), DELECOURT Dominique donne procuration à DRUMÉZ Philippe, BERTIER Jacky donne procuration à PÉDRINI Léo, DECOURCELLE Catherine donne procuration à OGIEZ Gérard, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, HOCQ René donne procuration à GAROT Line, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à CLAIRET Dany, TASSEZ Thierry donne procuration à SANSEN Jean-Pierre*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*BERRIER Philibert, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, HERBAUT Jacques, LEVENT Isabelle, MASSART Yvon, OPIGEZ Dorothee, PREVOST Denis, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno*

*Madame DEBUSNE Emmanuelle est élue Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**27 septembre 2022**

**ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL**

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - VERSEMENT DES AIDES FINANCIERES DU FONDS DE TRANSITION ENERGETIQUE**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération, le fonds de Transition Énergétique (FTE) a été créé au 1er décembre 2017 pour accompagner les propriétaires aux revenus intermédiaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.

A ce titre, des demandes ont été instruites par le Vice-Président délégué en charge de l'environnement et la conformité des dossiers présentés est attestée soit par des visites de contrôle à domicile, organisées par le service, soit par la présentation de pièces justificatives (facture acquittée visée des deux parties, photos des travaux).

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Economique et Transition Ecologique » du 12 septembre 2022, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires et selon les montants repris aux tableaux ci-annexés, soit 18 dossiers pour un montant total de 47 090 € et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,  
Le Bureau communautaire,  
A la majorité absolue,

**ATTRIBUE** les aides financières au titre du fonds de Transition Energétique du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération, au profit des bénéficiaires et selon les montants repris dans les tableaux ci-annexés, soit un montant de 47 090 €.

**AUTORISE** le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes.

**PRECISE** que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **28 SEP. 2022**

Et de la publication le : **29 SEP. 2022**  
Par délégation du Président,  
Vice-président délégué,



**IDZIAK Ludovic**



**IDZIAK Ludovic**

## Demande d'aides financières auprès du Fonds de Transition Énergétique Bureau Communautaire du 27 septembre 2022

N °dossier	Nature des travaux	Nom	Ville	Date de validation avant travaux	Montant total du projet TTC	Montant de l'aide communautaire
582	Installation d'un poêle à granulés	DELEPINE	RELY	24/01/2021	4 722,39 €	750 €
486	Isolant des rampants de toiture, installation d'un poêle à granulés, VMC hydro b	BOIDIN DE BAERDEMACKER	LILLERS	27/07/2021	31 067,92 €	5 825 €
533	Installation d'un poêle à granulés	BOUCHEZ	BRUAY LA BUISSIÈRE	12/10/2021	3 703,50 €	750 €
545	Installation d'un poêle à granulés	PERIGNON	LOCON	02/11/2021	8 900 €	750 €
516	Rénovation globale niveau BBC réno	CUNY	GONNEHEM	05/11/2021	50 248,66 €	12 486€
534	Isolation des rampants de toiture	LOUCHART	CAMBRIN	25/11/2021	22 893,93 €	2 550 €
556	Installation d'un poêle à granulés	FOURNIER	VAUDRICOURT	25/11/2021	4 290,00 €	750 €
563	Installation d'un poêle à bois bûches	BOITEL	AUCHEL	30/11/2021	5 799,99 €	750 €
565	Installation d'un poêle à granulés	GOSLIN	DOUVVIN	30/11/2021	4 555,49 €	750 €
578	Isolation des rampants de toiture et des murs pignons	KUBIAK	HERSIN-COUPIGNY	03/01/2022	24 883,27 €	5 659 €
581	Installation d'un poêle à granulés	DHAISNE	BARLIN	04/01/2022	5 162,12 €	750 €
583	Installation d'un poêle à bois bûches	MATHON	AUCHEL	24/01/2022	14 230,50 €	750 €
595	Installation d'un poêle à granulés	LASEK	HAILLICOURT	27/01/2022	5 492,33 €	750 €
596	Isolation des combles perdus par ouate de cellulose et d'installation d'une chaudière biomasse	CAN-DAMBOT	VIOLAINES	01/02/2022	19 523,63 €	6 250 €
593	Isolation des rampants de toiture et des murs pignons par l'intérieur	FAGEZ	ESSARS	04/02/2022	6 502,60 €	1 969 €
599	Isolation des combles perdus et installation d'une VMC hydro b	PTAK	MARLES LES MINES	14/02/2022	4 316,05 €	1 581 €
606	Isolation des combles perdus, installation d'une pompe à chaleur installation d'une VMC Hydro b	PLACIDO	ISBERGUES	16/02/2022	16 902,58€	3 270 €
607	Installation d'une pompe à chaleur	HOUBART	GONNEHEM	16/02/2022	10 988,50 €	750 €
<b>TOTAL</b>					<b>244 183,46 €</b>	<b>47 090 €</b>